

Triathlon, Grand Prix/A Paris

Bilan mitigé pour Beauvais

LAURENT CHOPIN, le manager-entraîneur de Beauvais-Triathlon, attendait beaucoup de cette deuxième étape du Grand Prix (Championnat de France des clubs de D 1) disputée hier à Paris. Le résultat d'ensemble est contrasté et le bilan individuel mitigé.

Andrea Hewitt et Marion Lorblanchet étant absentes, la responsabilité de la course reposait sur les épaules des trois Anglaises (Clarke, Holland, Barnard) et sur le binôme tricolore Pelletier-Morel. Ce sont les deux dernières citées qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu sur les bords de Seine et autour de l'hippodrome de Longchamp.

Comme souvent, sur distance sprint (750 m de natation, 20 km à vélo et 5 km à pied) et surtout sur un tracé sans difficulté à vélo, tout s'est joué lors de l'épreuve pédestre. Del-

phine Pelletier et Charlotte Morel coupent la ligne ensemble dans un bel élan de joie (8^e et 9^e).

En revanche, les triathlètes britanniques ont déçu. Rosie Clarke a terminé au 25^e rang juste devant Natalie Barnard et Vicky Holland a abandonné. Beauvais-Triathlon ne termine donc qu'à la quatrième place du général par équipe et se retrouve troisième après deux

manches. Les garçons n'ont pas fait mieux sur le parcours mais s'en sortent mieux au classement par équipes. Ainsi Stephan Bignet a animé l'épreuve cycliste en tentant de partir en solitaire, Charly Loisel (Poissy) s'est chargé de ramener la meute sur le fuyard.

Une nouvelle fois, c'est la vitesse pure en course à pied qui a fait la différence. Stéphane Poulat finit 10^e,

Sylvain Sudrie 17^e et Stephan Bignet termine 27^e.

Mais la troisième place des Beauvaisiens au général par équipes leur permet de prendre les commandes du classement provisoire au terme des deux premières étapes du Grand Prix, à égalité de points avec Mulhouse. De bon augure avant la prochaine manche, le 6 juillet, à Beauvais justement, où Laurent Chopin pourra aligner sa recrue néo-zélandaise, Kris Gemmell.

NICOLAS MAVIEL



PARIS, HIER. Les deux Beauvaisiennes Charlotte Morel (à gauche) et Delphine Pelletier franchissent ensemble la ligne d'arrivée. (LP/OLIVIER ARANDEL)

LES CLASSEMENTS

MASCULINS. Scratch : 1. Ospaly (Sartrouville) les 750 m de natation, 20 km à vélo et 5 km à pied en 52'8"40 ; 2. Raphaël (Sainte-Geneviève) à 2" ; 3. Vincent (Mulhouse) à 3"... 10. Poulat (Beauvais) à 22"... 17. Sudrie (Beauvais) à 40"... 27. Bignet (Beauvais) à 1'9"... **Par équipes :** 1. Mulhouse, 28 points ; 2. Saint-Raphaël, 30 ; 3. Beauvais, 54. **Général provisoire par équipes (après deux manches) :** 1. Beauvais et Mulhouse, 34 ; 3. Lagardère, 32. **FÉMININES. Scratch :** 1. Di Marco-Messmer (Châteauroux) en 59'1" ; 2. Lisk (Châteauroux) à 5" ; 3. Charayron (Brive) à 36"... 8. Pelletier (Beauvais) à 1'20" ; 9. Morel (Beauvais) m.t... 27. Barnard (Beauvais) à 3'22"... **Par équipes :** 1. Brive, 30 ; 2. Poissy, 31 ; 3. Châteauroux, 39 ; 4. Beauvais, 42. **Général provisoire par équipes (après deux manches) :** 1. Poissy, 34 ; 2. Brive, 32 ; 3. Beauvais, 28.

Cyclisme, 2^e-3^e Catégories et juniors

Johnny Launette en costaud

JOHNNY LAUNETTE a signé samedi, à Fitz-James, une superbe victoire. Le pensionnaire du CC Nogent-sur-Oise était quasiment intouchable en ce premier jour de l'été.

Ainsi le protégé d'Alain Mathieu part dès le troisième tour de circuit (km 9) en compagnie de l'Amiénois Cédric Hurpy et du Francilien Olivier Tahon. Derrière, la chasse s'organise. Un premier groupe de six coureurs puis un second de quatre, emmené par Mathieu Paris (AC du Clermontois), rejoint les fuyards. On retrouve notamment Lavollée (Val d'Arré), Fredon (Creil) ou Hoyez (Nogent).

Plus personne ne reviendra sur la tête de course. Les treize hommes se battent pour la victoire finale. A six kilomètres de la ligne, Johnny Launette et Mathieu Paris faussent compagnie à leurs camarades du jour. L'écart, au bénéfice d'une belle entente entre le No-

gentais et le Clermontois, passe rapidement la barre de la minute.

Derrière, on se regarde, on tente de réagir mais sans réelle conviction. Dans la dernière boucle, Launette place une dernière accélération. Celle de trop pour Paris qui ne peut sauter dans la roue de son compagnon. Le long faux plat (800 m à passer trente fois) a fini par user ses jambes. Johnny Launette franchit seul et tranquillement l'arrivée. Un succès qui ne souffre d'aucune contestation possible, tant le Nogentais a brillé sous la chaleur estivale.

N.M.

Le classement. Prix de Fitz-James : 1. Launette (Nogent), les 93 km en 2 h 19'21" ; 2. M. Paris (Clermont), à 45" ; 3. Tahon (PAC), à 4'10" ; 4. Duhamel (Vernon), à 4'25" ; 5. Hoyez (Nogent) ; 6. Fredon (Creil) ; 7. Lavollée (Val d'Arré) ; 8. Bohec (Bièvre) ; 9. Gallopin (Roye) ; 10. Gibon (Eu), même temps...

A Cires-lès-Mello

Spiguelaire lauréat

C'EST au terme d'une belle échappée, en compagnie de plusieurs autres coureurs, que Jean-Philippe Spiguelaire s'est imposé, hier, dans le souvenir Nicolas-Réty à Cires.

« Le parcours était intéressant, mais il manquait un peu de concurrence », notaient certains coureurs. Seule une petite quarantaine était au départ d'une épreuve où il fallait escalader, à maintes reprises, la côte menant à Foulangues, l'une des principales difficultés de la matinée.

J.-Y.B.

Le classement. 1. Jean-Philippe Spiguelaire (AC Clermontois), les 108 km en 2 h 33'18" ; 2. Jungels (ESC Meaux) ; 3. Penza (VC Beauvais) ; 4. Cerjak (SC Val d'Arré) ; 5. Maurelet (SC Val d'Arré) ; 6. Ternoy (RLC Punéenne) ; 7. Launette (CC Nogent) ; 8. Dubos (Pac Sannois) ; 9. Pinel (CC Nogent) ; 10. Pauchard (ESC Meaux)...

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 60

« Le Parisien » est officiellement habilité pour l'année 2008 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, par arrêté de chaque préfet concerné.

Constitution de société

Avist est donné de la constitution d'une EURL.

Dénomination :

TRANSPORT CEDHEN

Capital : 900 euros

Siège social : 6, allée Cavalière, Bâtiment C2, Appt. 105, 60700 PONT STE MAXENCE

Objet : Transports légers de marchandises moins de 3,5 tonnes, location de véhicule avec chauffeur

Gérant : Monsieur HENRY Cédric, né le 22 novembre 1981 à Creil, demeurant au 6, allée Cavalière, 60700 PONT STE MAXENCE

Durée : 99 ans
Immatriculation : au RCS de SENLIS.

En date du 11 juin 2008,

SARL A.D.P.

Siège social : 09, place du Château 60520 THIERS SUR THEVE

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 euros

Objet : sous-traitance dans le domaine de la Manutention, de Chauffeur Livreur, du Bâtiment, et autres prestations de services

Gérant : Monsieur Tony DELACROIX, né le 30 décembre 1983 au Blanc Mesnil (93), de nationalité française, demeurant au 09, place du Château, 60520 THIERS S/THEVE

La société sera immatriculée au R.C.S. de SENLIS.

Enquêtes publiques

COMMUNE DE BRASSEUSE

60810

AVIS AU PUBLIC

RECTIFICATIF A L'ANNONCE DU 18 JUIN 2008

Enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement,

Par arrêté municipal du 19 juin 2008, le Maire de BRASSEUSE (60810) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement.

M. Patrice LAINE, demeurant à SENLIS (60300) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif d'AMIENS.

L'enquête se déroulera en mairie du mardi 8 juillet 2008 au mardi 8 août 2008 inclus aux jours et heures ci-après citées.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents concernant le projet de zonage d'assainissement et pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie de BRASSEUSE ou les envoyer par courrier au nom du Commissaire Enquêteur à l'adresse de la mairie de BRASSEUSE - 33, rue Charles de La Bédoyère 60810 BRASSEUSE.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie de BRASSEUSE, les :
- jeudi 10 juillet 2008 de 16 heures à 18 heures,
- samedi 19 juillet 2008 de 10 heures à 12 heures,
- mardi 8 août 2008 de 10 heures à 12 heures.

A l'issue de cette enquête le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur

pourront être consultés en mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Le Maire,
Maxime ACCIAI.

COMMUNE DE VILLERS SAINT FRAMBOURG

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE SUR L'ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL DIT CHEMIN DE BRAY

Par arrêté municipal du 29 mai 2008, M. le Maire de VILLERS SAINT FRAMBOURG prescrit une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural dit « Chemin de BRAY » durant 15 jours du 16 juin 2008 au 30 juin 2008 inclus.

Aviron/A Poznan

Bette victorieux

UN SUCCÈS lors de la troisième et dernière étape de la Coupe du monde hier à Poznan (Pologne) et la victoire finale pour le quatre sans barreur poids léger. Voilà un bon week-end pour le Compiégnois Jean-Christophe Bette et ses camarades (Franck Solfrosi, Guillaume Raineau, Fabien Tilliet) de l'équipe de France.

« Ils l'avaient promis et ils l'ont fait, explique Pascal Berrest, le directeur technique national. Le bateau monte en puissance puisqu'il avait terminé quatrième à Munich, troisième à Lucerne et, là, premier en Pologne. Dès jeudi, nous allons proposer la validation de cette embarcation à la commission nationale du sport de haut niveau pour les Jeux de Pékin. »

Voici trois ans, juste avant d'être sacré champion du monde à Giftu, le quatre sans barreur poids léger français (composé alors de Jean-Christophe Bette, Franck Solfrosi, Jérémy Pouge, Fabien Tilliet) avait déjà remporté la Coupe du monde. Un heureux présage à quelques semaines des courses (du 9 au 17 août) sur le bassin de Shunyi situé à une trentaine de kilomètres au nord-est de Pékin.

J.-Y.B.

Athlétisme

Décision aujourd'hui pour Steven Jardin

« **P**OUR ALLER aux Championnats du monde en Pologne (du 6 au 13 juillet), je devais terminer premier ou deuxième et réaliser les mimina. J'ai rempli les deux critères hier (samedi) à Arras », lance le Margnotin Steven Jardin.

Sur le 3 000 m steeple, l'Oisien prend en main le train. C'est lui qui dicte la cadence aux autres juniors. Mais à 500 m du but, il est dépassé par Abdelatif Hadjam (Agen) qui lui prend une dizaine de mètres.

« J'ai sprinté comme jamais lors des deux cents derniers mètres, mais je termine une seconde derrière, détaille le protégé de Gilles Laverdure. Mais je signe un chrono de 9'17"78. Je saurai demain (aujourd'hui) en début d'après-midi si je suis retenu par la Fédération. Ce serait mes premiers grands championnats car, pour l'instant, je n'ai fait que participer à un match international à Florence l'été dernier. »

N.M.

■ **Anass Zhoury** (Sud Oise), qui devait participer, vendredi soir, au Meeting de Créteil sur 1 500 m, a dû déclarer forfait. Le cadet souffre, en effet, d'une gastro-entérite et devrait effectuer sa rentrée le 2 juillet, sur 3 000 m, à Saint-Maur.